

fut réalisée par la suite, car nous voyons dans les précieuses archives de notre académie que M. Dubost, dont les travaux seront cités en leur temps, fut chargé de trouver une modification aux moulins établis dans ce lieu, lesquels étant construits sur deux bateaux de front, présentaient par leur largeur de graves inconvénients pour la sûreté de la navigation.

M. Dubost cherchait le moyen, tout en conservant ces moulins, de rendre le cours du fleuve plus libre et moins dangereux, et pour arriver à ce résultat il proposa de supprimer un des deux bateaux et de diminuer la largeur des roues. Très-versé dans l'art de construire ces moulins, ce fut ce même M. Dubost, marchand-brodeur à Lyon, qui, en 1763, remporta le prix accordé par l'Académie pour le concours ouvert par elle et qui avait pour objet de :

« Déterminer quel est sur un fleuve la construction des moulins la plus avantageuse pour le produit, et la moins nuisible à la navigation. »

Si l'on consulte les mémoires manuscrits de cette société, il sera facile de se convaincre de tout l'intérêt qu'elle apportait à obtenir la solution d'une question de laquelle dépendait, pour ainsi dire, la bonne et abondante alimentation du peuple lyonnais. En 1769, cette assemblée, toujours préoccupée du même objet et pensant qu'il lui resterait quelque chose à faire tant que le problème de la mouture des grains ne serait pas résolu à la satisfaction générale, proposait pour l'un de ses concours le sujet suivant : « Déterminer les moyens les plus convenables de moudre les blés nécessaires à la subsistance de la ville, avec les plans de construction, les cartes et les devis estimatifs. »

La somme accordée au premier prix était de trois cents francs; mais comme ce concours fut très-goûté et réunit un très-grand nombre de concurrents, cette somme fut doublée par le Consulat et deux prix furent donnés.